



Secrétariat Exécutif

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un bureau d'études/firme pour la réalisation d'une Etude de Référence sur le Commerce des Dromadaires entre les pays sahéliens et maghrébins

AMI N°002/PRA/GRN-CC/PRAPS/SPM du 15 mars 2019

1. Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu de l'IDA, un don N° D0640-3A pour le financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre des prestations des services de Consultant, relatives au présent appel à manifestation d'intérêt.
2. Les Services attendus du consultant (Firme/bureau d'études) consisteront entre autres en la réalisation d'une Etude de Référence sur le Commerce des Dromadaires entre les pays sahéliens et maghrébins
3. L'objectif de la consultation est « **d'améliorer l'état des connaissances sur le commerce transfrontalier des dromadaires entre pays du PRAPS et pays maghrébins, ainsi que faciliter l'identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer la contribution de ce commerce à la résilience des populations pastorales et rehausser son apport aux économies nationales** »
4. Les informations détaillées relatives à la mission peuvent être trouvées dans les TDRs postés sur les sites (praps.cilss.int ; www.cilss.int).
5. Le CILSS invite à présent les Bureaux d'études/Firmes qualifiés, à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Bureaux d'études/Firmes intéressés devront fournir leur dossier comportant les références du Bureau d'études/firme ainsi que les Curriculum Vitae (CV) des experts qui seront mobilisés démontrant leur aptitude à réaliser la mission.
6. Le marché sera attribué au Bureau d'études/Firme ayant les qualifications et expériences les plus pertinentes pour l'exécution de la mission. Sur la base des termes de référence, le Bureau d'études/Firme retenu sera invité à soumettre des propositions techniques et financières, puis à négocier le contrat.
7. Les Bureaux d'études/Firmes intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale (« Directives de consultants ») qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.

./.../

8. Un Bureau d'études/Firme sera sélectionné suivant la méthode de Qualification des Consultants décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus citées.
9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent porter clairement la mention « **Réalisation d'une Etude de Référence sur le Commerce des Dromadaires entre les pays sahéliens et maghrébins** » et être envoyées au plus tard, **le 31 mars 2019 à 18 heures GMT**.
10. Les bureaux d'études/firmes désireux de répondre à cet appel sont priés d'envoyer par voie électronique leurs dossiers de candidature à :

**Madame la Coordonnatrice de l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS
Secrétariat Exécutif du CILSS/Ouagadougou**

E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à :

- issa.tankari@cilss.int
- alexis.nagalo@cilss.int et
- nathalie.soro@cilss.int

**Pour le Secrétaire Exécutif
L'Intérimaire**



**Philippe Zoungrana
Coordonnateur du PRA/GRN-CC**